

DOSSIER DE DECLARATION AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVEE LE	02 JUIL. 2012						
	N°	2315						
	Dir.	CM jur.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTE							✓	
COPIE								
OBSERVATIONS								

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
N° de dossier :	
Date d'arrivée :	
Déclaration jugée :	<input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> incomplète
Inspecteur :	

DOSSIER CONCERNANT L'EXPLOITATION DE	Station d'épuration de type Biodisque pour le nouvel internat du Lycée Jean XXIII
---	---

DEMANDEUR	Personne morale : Dénomination ou raison sociale : DDEC – DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE Forme juridique : personnalité morale de droit privé Adresse du siège social : 3 rue Frédéric Surleau – Centre ville - Nouméa Nom, prénom, nationalité et qualité du signataire de la demande : M. Le directeur Ridet : 0 120386.001
	Nom et coordonnées des responsables du dossier : Agence PEA – Mobilis : (687) 28 56 74 E-mail : agence@pea.nc

LOCALISATION DE L'INSTALLATION	Commune de Païta				
Province	Sud	Commune :	Païta	Zone PUD :	UB
N° rue	Route du Mont Mou – parcelle 44 partie				

ACTIVITES FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION	La station d'épuration de type Biodisques d'une capacité de traitement de 163 EH
--	--

NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	RUBRIQUE	CLASSEMENT
L'internat accueillera 228 Élèves + 4 personnels d'encadrement soit un total de 232 usagers. L'internat est disjoint de la salle de restauration. Nb EH Total = 0.7 x 232 = 163 EH.	2753	Déclaration

PIECES A JOINDRE	Colonne réservée à l'administration
Une carte au 1/25000 ^{ème} ou à défaut au 1/50000 ^{ème} sur lequel est indiqué l'emplacement de l'installation projetée.	
Plan de situation orienté et à l'échelle appropriée avec indication dans un rayon de 100 mètres : des activités, ERP (établissement recevant du public), voies de communication, hydrants (PI ou BI), des plans d'eau, de la vocation des bâtiments, des zones de stockages, des moyens de lutte contre l'incendie, de l'assainissement, des ouvrages d'épuration des effluents (avec mentions du dimensionnement).	

Le déclarant, (signature et date)

le 27/06/2012



Nouvelle-Calédonie - Province Sud
Commune de Païta

STATION D'ÉPURATION INTERNAT LYCEE JEAN XXIII

PIECES ANNEXEES A LA DECLARATION

1. Récépissé de dépôt de Permis de Construire
2. RIDET
3. Fiche centroïde de la parcelle



DDEC / SEM (courrier)		
RECU le	13 JUIN 2012	3046
Scanné	<input type="checkbox"/>	
Original	
Copie / Obs.	
.....		

RECEPISSE DE DEPOT DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Reçu le dossier de demande de permis de construire de :

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT C

domicilié à

BP P5 98851 NOUMEA CEDEX

Nature des travaux : **Construction neuve**

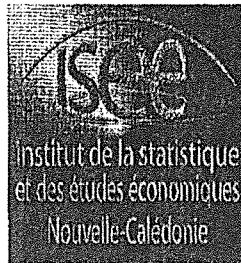
Adresse du terrain :

98821 PAITA

Le dossier est déposé le **11 Juin 2012**

et enregistré sous le numéro **98821 2012 0082**

Signature : Le 11 Juin 2012



RIDET

**AVIS
D'IDENTIFICATION**

**DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE
DDEC
BP P 5
98851 NOUMEA CEDEX**

PERSONNE MORALE

Nouméa, le 22/04/2010

• L'ENTREPRISE **DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE**

est identifiée par le numéro d'identité d'entreprise, RID : **0 120386**

La forme juridique est : *Personnalité morale de droit privé*

• L'ETABLISSEMENT **DDEC**

est identifié par le numéro d'identité d'établissement, RIDET : **0 120386.001**

situé : *3 rue Frédéric Surleau
Centre Ville
Nouméa*

• L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE (APE) par cet établissement est :

Administration de la DDEC

Cette activité correspond dans la "Nomenclature d'Activités Française" au code APE : **802A**
dont le libellé est :

Enseignement secondaire général

En cas de désaccord avec l'un quelconque des renseignements portés sur cet avis, veuillez retourner le présent avis rectifié à l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques, BP 823, Nouméa.

Le Répertoire d'Identification Des Entreprises et des établissements RIDET a été créé par l'arrêté 83-661/CG du 20 décembre 1983 et rendu applicable par l'arrêté n°84-167/CG du 24 avril 1984, modifié par l'arrêté n°1341 du 6 juin 1989. Il est géré par l'Institut Territorial Statistique et des Etudes Economiques. Dans ce répertoire, chaque ENTREPRISE (personne physique ou morale exerçant de manière indépendante une activité professionnelle non salariée) reçoit un numéro d'identité à 6 chiffres nommé numéro RID. Il s'agit d'un simple numéro d'ordre dont aucun chiffre ou groupe de chiffres n'a pas de signification particulière. De plus, chaque ETABLISSEMENT (lieu où une entreprise exerce son activité) reçoit également un numéro d'identité, qui comporte 9 chiffres. Il est composé du numéro RID et du complément ET. Le numéro RID est le même pour tous les établissements d'une même entreprise. Le complément ET permet de distinguer, lorsque cela est nécessaire, les différents établissements d'une même entreprise.

Le n° RIDET complet comporte donc le n°RID et le complément ET.

Ce numéro RIDET est destiné à être utilisé dans vos relations avec les administrations et services publics.

Le n°RIDET doit figurer obligatoirement sur tous vos papiers commerciaux. (Exemple : RIDET : 785724.002)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES
NOUVELLE-CALEDONIE
RIDET
Tél. : 24 92 37 - Fax : 26 49 91
B.P. 823 - 98845 Nouméa cedex

La Responsable du RIDET

REMARQUE : Certaines réglementations sont définies par référence à la nomenclature d'activités française. En cas de contestation à leur sujet, seul l'organisme ayant la responsabilité de la réglementation en cause est habilité à définir les obligations incombant à une entreprise ou un établissement, quel que soit le code APE qui lui est attribué.